

Compte Rendu du Conseil Municipal de la Commune de Sénouillac

N° 16 du 25 Janvier 2017

Présents : Gilles FORT et Sandra VICENTE, Adjoint

Véréna VOARINO, Christine DURIEZ, Manon ISSERTE, Vincent CLASSINE, Nicolas TRICHAUD, Grégory FABRE, Lorraine FONVIELLE, Emmanuel BISTES, Nicolas RAYNAL, Sébastien ALAUZET

Absent : Patricia VELLARINO

Procurations : Bernard FERRET, Maire, à Gilles FORT, Corinne MALBERT à Sandra VICENTE

Secrétaire de séance : Sébastien ALAUZET

Date de convocation : 19 janvier 2017

Ouverture de la séance : 20H30

Approbation du Dernier Compte Rendu du conseil N° 15 du 20 Décembre 2016.

Approuvé à l'unanimité

Celle-ci est ouverte par Mr Gilles FORT, Adjoint, qui excuse Mr Bernard FERRET, Maire, retenu par d'autres obligations et préside ainsi le conseil de ce jour.

Mr Gilles FORT présente au nom de la municipalité et de Monsieur le Maire tous les vœux 2017 à l'ensemble du conseil municipal.

Délibérations

1- Demande de subvention DETR 2017 en complément du dossier déposé en 2016 pour l'aménagement d'un bâtiment communal. Projet d'implantation d'un espace santé partagé (Cabinet d'infirmière, Bureau d'aide à domicile et Ostéopathe).

Suite à la validation du projet cité ci-dessus une demande de subventions pour l'aide au financement est nécessaire pour un montant qui s'élève à 304 181 euros HT et 365 017,20 euros TTC. Cette DETR correspond à la part complémentaire du projet complémentaire pour l'espace santé partagé. Son montant s'élève à 13 346,68 euros HT pour la maîtrise d'œuvre et de 81 899,51 euros HT pour les travaux d'aménagement. Le dossier est prêt et doit être envoyé avant le 31.12.2017. Mme Sandra VICENTE nous signale que cette subvention est perçue sur la déclaration des loyers qui y seront perçus, or une réévaluation de ces loyers doit être faite en expliquant que sur le montant de ceux-ci, nous avons 30% de charges fixes. Compte tenu du compte rendu de Valérie BRIANT du 17 janvier 2017, l'estimation du loyer sera faite en tenant compte du reste à charge. C'est-à-dire d'une nouvelle estimation sur un loyer net et non brut.

A ce jour, nous avons déjà acquis 60 830 euros du Conseil Régional pour l'aménagement de la boulangerie et de 19 860 euros correspondant à une DETR pour l'aménagement piétonnier.

Approuvé à l'unanimité

2- Signature convention d'adhésion au service de médecine préventive et de santé au travail du Centre de Gestion De La Fonction Publique Territoriale du Tarn (SMP)
Une nouvelle convention d'adhésion au service de la médecine préventive du Centre de Gestion de Tarn doit être signée puisque celle-ci est devenue caduque au 31.12.2016. Cette convention est signée pour une durée de 3 ans avec effet au 01.01.2017 jusqu'au 31.12.2019.

Approuvé à l'unanimité

3- Une enveloppe de 3000 € a été attribuée sur la réserve parlementaire pour les travaux d'aménagement du Centre Bourg avec réalisation d'un déca park et d'une aire de jeu pour les 3-12 ans.

Les travaux étant prévus dans le courant du quatrième trimestre 2017, le conseil municipal décide de demander cette subvention.

Approuvé à l'unanimité

Comptes Rendu / Sujets Divers

Boulangerie

Plusieurs candidatures ont été reçues à ce jour concernant le projet boulangerie. Suite à une annonce postée sur le site Leboncoin, nous avons eu de nombreux contact téléphonique ainsi que trois candidatures par le bouche à oreille.

• Deux candidatures qui ne concernent pas la boulangerie directement.

- épicerie/ dépôt de pain/ table d'hôte, ce projet est donné sans suite
- pizzeria/ épicerie, dans l'attente du tableau de financement

• Trois candidatures concernant la boulangerie

- 1 couple avec un meunier de Graulhet
- 1 personne de Labastide-de-Lévis
- 1 personne avec une très solide expérience finance et gestion d'entreprise, actuellement adjoint boulangerie dans un grand groupe commercial sur Graulhet.

Nous lui avons demandé de déposer leur dossier complet en mairie avant le 15.02.2017.

Assainissement

Vendredi 27 janvier se réunit le comité de pilotage afin de bloquer le projet sur l'implantation de la nouvelle installation de la station d'épuration.

Mr Gilles FORT nous présente dans les grandes lignes le projet.

Suite à l'achat du terrain en amont de l'installation actuelle, une première implantation de 3 casiers dans le premier bassin sera faite pour recevoir les eaux usées. Une rotation sera effectuée une fois par semaine avec un casier en service et les deux autres au repos. A partir de là, les eaux traitées du premier bassin seront envoyées dans le second (correspondant au premier bassin actuel) appelé casier digesteur (casier filtre planté de roseau) avant d'être rejetée dans la Saudronne. Le Bassin n°2 actuel n'étant pas utilisé dans la nouvelle implantation pourrait éventuellement servir de bassin tampon lors d'inondation ou de crue. Il apparaîtrait que notre station d'épuration actuelle soit 60 cm au-dessus du point d'inondation. Plan plus en détail lors du prochain comité de pilotage avec définition du coût exact et du montant de la subvention qui peut être obtenue par le Conseil Départemental. Avant tout travaux, il faut rédiger le fascicule Loi sur l'eau qui sera validé par le Préfet : un calendrier des travaux se fera lors du comité de pilotage.

Comité des Fêtes

Mr Nicolas TRICHAUD nous fait un point sur la réunion publique qui s'est tenue le 11 janvier 2017.

15 participants et 6 élus. Différents aspects de la future gestion furent abordés.

Monsieur Emmanuel BISTES demande des précisions par rapport à la nouvelle organisation, à savoir : Quel rôle va jouer cette association ? Va-t-elle être indépendante ou pas ? Le futur comité chapotera t'il toutes les associations ?

Mais ces questions sont restées sans réponse car la nouvelle association doit en décider et elle n'est toujours pas constituée. Cette nouvelle association des fêtes restera indépendante vis-à-vis de la municipalité.

Il a été difficile de trouver des volontaires afin d'organiser une deuxième réunion. Une communication sera mise en place autour de tout ça par des petits encarts, la lettre d'information, les réseaux sociaux, le bouche à oreille.

Conseil Ecole

Lorraine FONVIELLE nous informe que le prochain conseil d'école se tiendra le mardi 14 mars 2017.

Une demande des parents d'élève est faite sur le positionnement de deux panneaux de communication.

- une demande au niveau élémentaire au niveau du mur du portail.
- l'autre au niveau des maternelles d'une taille plus petite.

Une réflexion s'est engagée également sur le moyen de ralentir les enfants au bout du passage de l'école (problème de sécurité) par une éventuelle pose de barrière qui viendrait couper l'élan de la course des enfants sur la rue principale.

Finance

Compte administratif arrêté mais pas validé. Vision au prochain conseil.

Questions Diverses

Election de la nouvelle Agglomération qui fut très longue.

Election du président et de ses 15 vice-présidents. Ainsi que 26 élus au bureau exécutif.

Lundi 30 janvier 2017, premier conseil communautaire.

Invitation également pour tous les conseillers à 18 heures à la cérémonie des vœux de la nouvelle agglomération au cinéma de Gaillac.

Bibliothèque

A ce jour, celle-ci est totalement vidée de son contenu. Soit 40 mètres carré qui restent à disposition de la mairie.

Réflexion demandée aux conseillers sur le devenir de celle-ci pour le prochain conseil municipal.

Tour de France 2017

Nicolas RAYNAL nous explique que cette année il n'y aura pas d'étape dans le département du Tarn. Néanmoins celui-ci passera près de Sénouillac puisque l'étape Blagnac/Rodez soit 181 Km passera par le chemin Toulze, le bas de Tessonnières, sur la D3, côte de Sénouillac direction Cestayrols. Il sera impossible de traverser cet axe durant une durée minimum de 4 heures. Le premier coureur étant attendu aux alentours de 13h, la circulation sera bloquée une heure avant et le dernier coureur sera prévu vers 15h donc réouverture vers 16h. La diffusion du tour de France se fera cette année en direct. Des animations autour pourront être prévues sans toutefois en faire la publicité. Pas moins de 230 gendarmes seront déployés autour du tour pour le département du Tarn.

CCAS

Véréna VOARINO nous explique que la tournée des colis de fin d'année est en cours. Il est rappelé que ces colis concernent les personnes isolées de plus de 75 ans et vivant seules. Au total 37 colis seront distribués cette année.

Contact Chantier Citrus

L'Association chantier jeune a contacté la municipalité afin de savoir si nous avons un projet à leur consacrer concernant l'aménagement du patrimoine pour 2018. La question est posée, Qu'est-ce qu'on fait ? Et si on s'engage, qui encadre ? Organisation qui mobilise énormément de temps d'encadrement de ces jeunes.

Module Skate

Suite à l'investissement de plusieurs jeunes de la commune sur la réalisation de module Skate, ceux-ci étant finalisés au sein des ateliers municipaux, une mobilisation de 3 ou 4 personnes est nécessaire pour leur acheminement vers le préau de l'école où ils seront installés le long du mur lors des prochaines vacances scolaires.

Calendrier

Samedi 4 Février 2017: Repas des Chasseurs, représentant municipalité Mr Nicolas RAYNAL

Avant le 24 Février 2017 : Demande aux associations de faire parvenir leur dossier de demande de subventions à la mairie.

Le 3 Mars 2017 : Carnaval de l'école, défilé dans le village à partir de 16h.

L'ordre du jour étant épuisé, clôture de la séance à 22h40.

Prochain conseil municipal le Jeudi 2 Mars 2017 à 20h30